



55^{ème} SESSION DU CIBT AU TOGO

FORESTERIE ET TRANSFORMATION DU BOIS AU TOGO: DEFIS ET OPPORTUNITES

PLAN DE PRESENTATION

- I. INTRODUCTION
- II. ETAT DU SECTEUR FORESTIER AU TOGO
- III. PRODUCTION FORESTIERE
- IV. TRANSFORMATION DU BOIS
- V. ACTEURS INTERVENANTS DANS LA FILIÈRE BOIS AU TOGO
- VI. COMMERCE DES PRODUITS LIGNEUX
- VII. DEFIS DU SECTEUR FORESTIER AU TOGO
- VIII. OPPORTUNITES
- IX. CONCLUSION

I. INTRODUCTION

Au Togo, le secteur forestier contribue pour beaucoup au développement économique des populations.

Nombreux produits forestiers (biens de la forêt) y contribuent:

- Bois d'œuvre
- Bois de service
- Bois de feu et
- Les produits ligneux et non ligneux

Malgré l'évidence des biens et services offerts par les forêts, leur contribution dans la richesse nationale reste une nébuleuse, au contour mal définie et mal appréciée,

I. INTRODUCTION (suite)

❑ Le faible niveau de développement des statistiques sectorielles a contribué à entretenir la méconnaissance du potentiel économique du secteur forestier au Togo pendant longtemps.

En 2010 (PAFN), les producteurs de bois de chauffe à des fins commerciales se chiffraient à environ 655 425 individus et ceux produisant du charbon de bois à 206 239 individus.

Nombreux agents économiques interviennent dans le secteur des (PFNL) (miel, plantes médicinales, champignons, amandes de karité, etc.).

I. INTRODUCTION (suite)

- ❑ L'on peut aisément affirmer que la contribution du secteur forestier à la résorption du chômage et à la création de richesse au Togo n'est pas négligeable.
- ❑ Dès lors, les ressources forestières devraient être considérées comme des ressources stratégiques pouvant soutenir les efforts du gouvernement togolais en faveur de la réduction de la pauvreté et de la relance de la croissance économique.

I. INTRODUCTION (Suite)

La filière exploitation forestière joue un rôle très important dans la création d'emplois dans le secteur informel. Selon l'INSEED, (2014), le secteur informel pourvoit à plus de 91,1% d'emplois que le secteur formel (8,9%).

Selon les résultats de cette étude, un volume total d'emploi de 109 391 employés dont 87% d'emplois non salariés, 5% d'emplois salariés permanents et 9% d'emplois salariés à temps partiel sont générés en 2016 par les activités d'exploitation forestière.

I. INTRODUCTION (suite)

Une analyse de l'évolution du chiffre d'affaire généré par l'exploitation du bois d'oeuvre entre 2010 et 2015 montre que son évolution ne présente pas de tendance particulière. Une moyenne de chiffre d'affaire annuel de 776 418 929 FCFA est réalisée entre 2010 et 2015. Les principales activités qui sont à l'origine de ces chiffres d'affaire sont l'exploitation et la vente de bois d'oeuvre sous forme de grumes, le sciages, le rabotage de bois et autres prestations de service.

II. SECTEUR FORESTIER AU TOGO

Le Togo est un pays à superficie limitée mais disposant d'un réservoir de biodiversité et abritant divers écosystèmes: savanicole , forestier, de mangroves etc.

- Sur le plan législatif, la loi n° 2008-009 portant Code Forestier, promulguée le 19 juin 2008 constitue le cadre légal de gestion de ces écosystèmes.

Cette loi vise la gestion durable du:

- domaine forestier de l'Etat ;
- domaine forestier des collectivités territoriales et
- domaine forestier des particuliers.

II. ETAT DU SECTEUR FORESTIER DU TOGO

2.1 Couverture forestière

L'Inventaire Forestier National réalisé en 2015/16 au Togo indique un taux de couverture en ressources forestière nationale de 24,24% toutes strates confondues.

II. ETAT DU SCTEUR FORESTIER DU TOGO

Tableau 1 : Superficie des formations forestières et par région

Source : MERF/REDD+, 2016

Superficies (ha) par région						
Catégories de formation	Savanes	Kara	Centrale	Plateau	Maritime	TOTAL
Forêts denses et semi-décidues et décidues	330	1 604	30 699	71 930	22 968	127 531
Forêt galerie	36 467	67 920	103 172	115 899	19 516	342 974
Forêt claire et savane boisée	44 926	125 201	210 933	351 967	125 348	858 375
Savane arborée et arbustive	218 077	466 409	600 497	578 722	122 848	1 986 553
Plantations	805	1 769	10 544	25 347	14 193	52 658
TOTAL	300 605	662 903	995 845	1 143 865	303 873	

III. PRODUCTIONS FORESTIERES AU TOGO

3.1 Production de plants en pépinière



Plantules de *Tectona grandis* en pépinière



Plantules de *Pterocarpus erinaceus*

III. PRODUCTIONS FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.2 Plantations forestières



Plantation de *Tectona grandis*

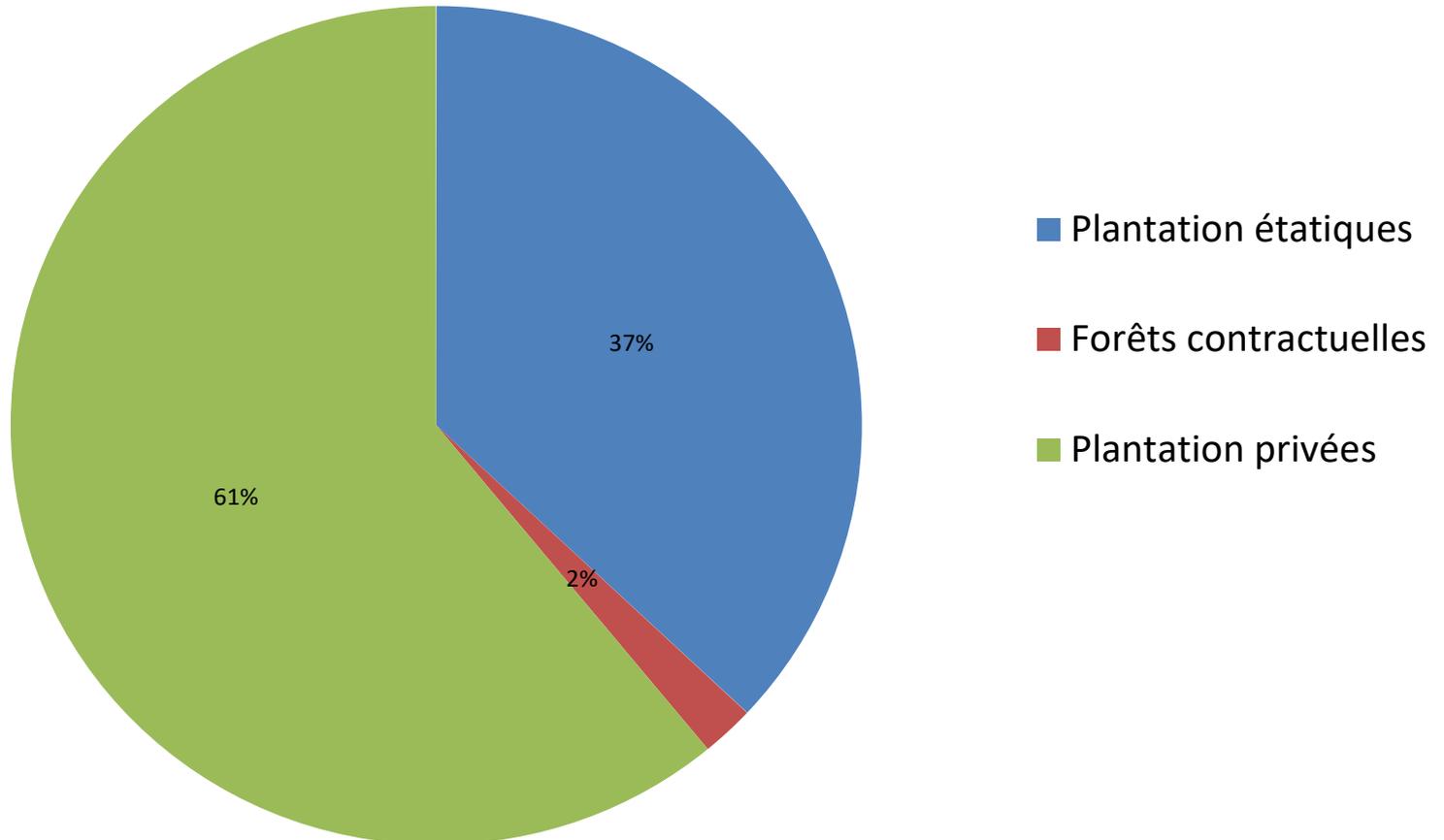


Plantation de *Terminalia superba*

III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.3 Répartition des plantations forestières:

Pourcentage des Plantations par type au Togo



III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.4 Formations forestières naturelles



Photo: forêt classée de Missahoé



Photo: Forêt classée de Foukpa

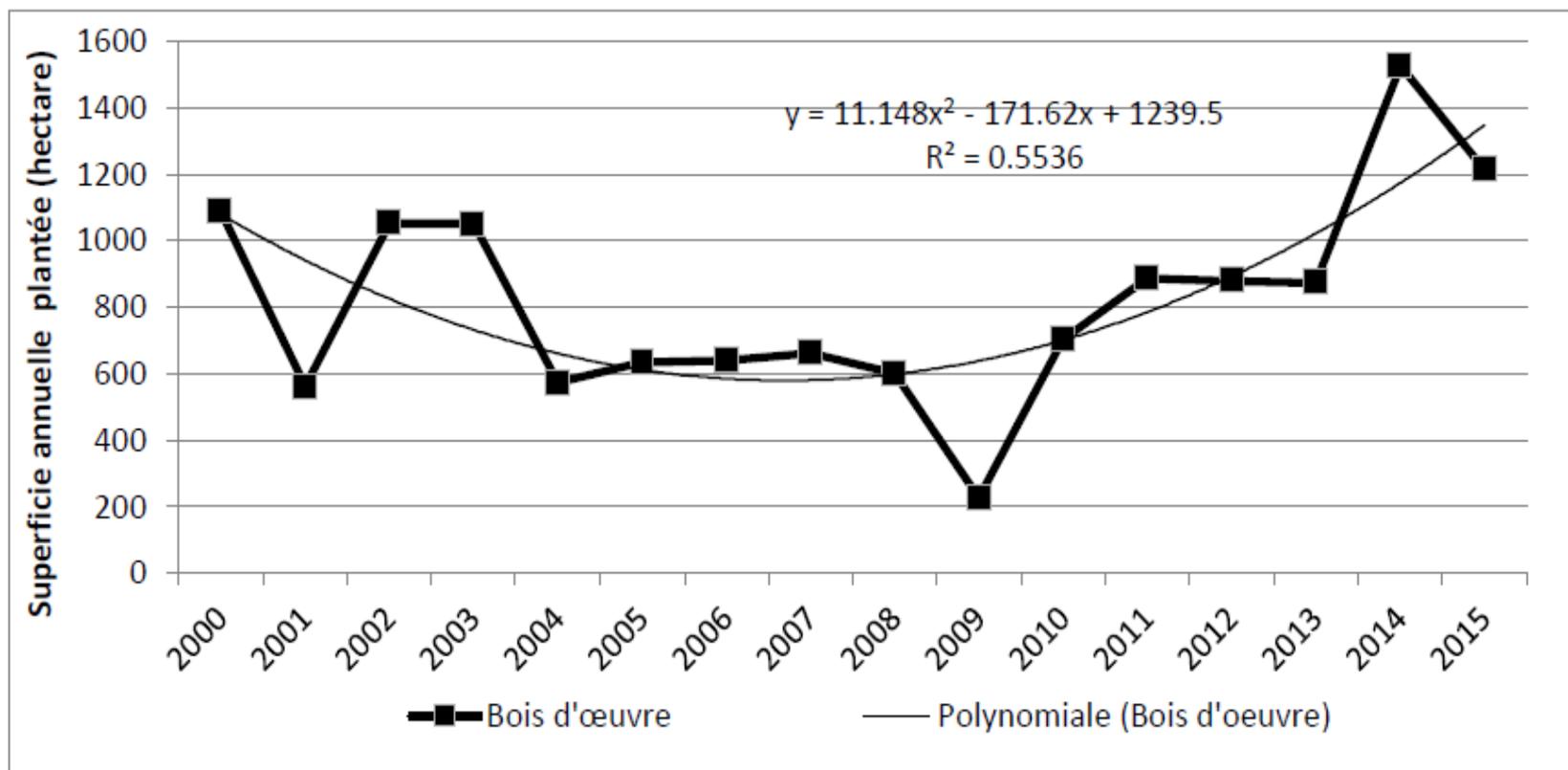
III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.4 Production du bois d'œuvre

Entre 2000 et 2016 la superficie totale de bois d'œuvre et de bois d'énergie plantés et régénérées naturellement par les structures de l'état s'élève à 13 167,12 ha soit une moyenne annuelle de 822,945 ha.

III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.5 Evolution de la production du bois d'œuvre dans le temps (2000-2015)



Source : Rapports techniques 2000 à 2015 de l'ODEF et communications personnelles

Figure 2 : Evolution des superficies annuelles de bois d'œuvre plantées par l'Etat de 2000-2015

III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.6 quelques produits issus de l'exploitation



Perches de *Tectona grandis*



Bois de feu de *Tectona grandis*

III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.7 Quelques bois d'œuvre



Photo: grumes de teck



Photo: Planches de Gmelina

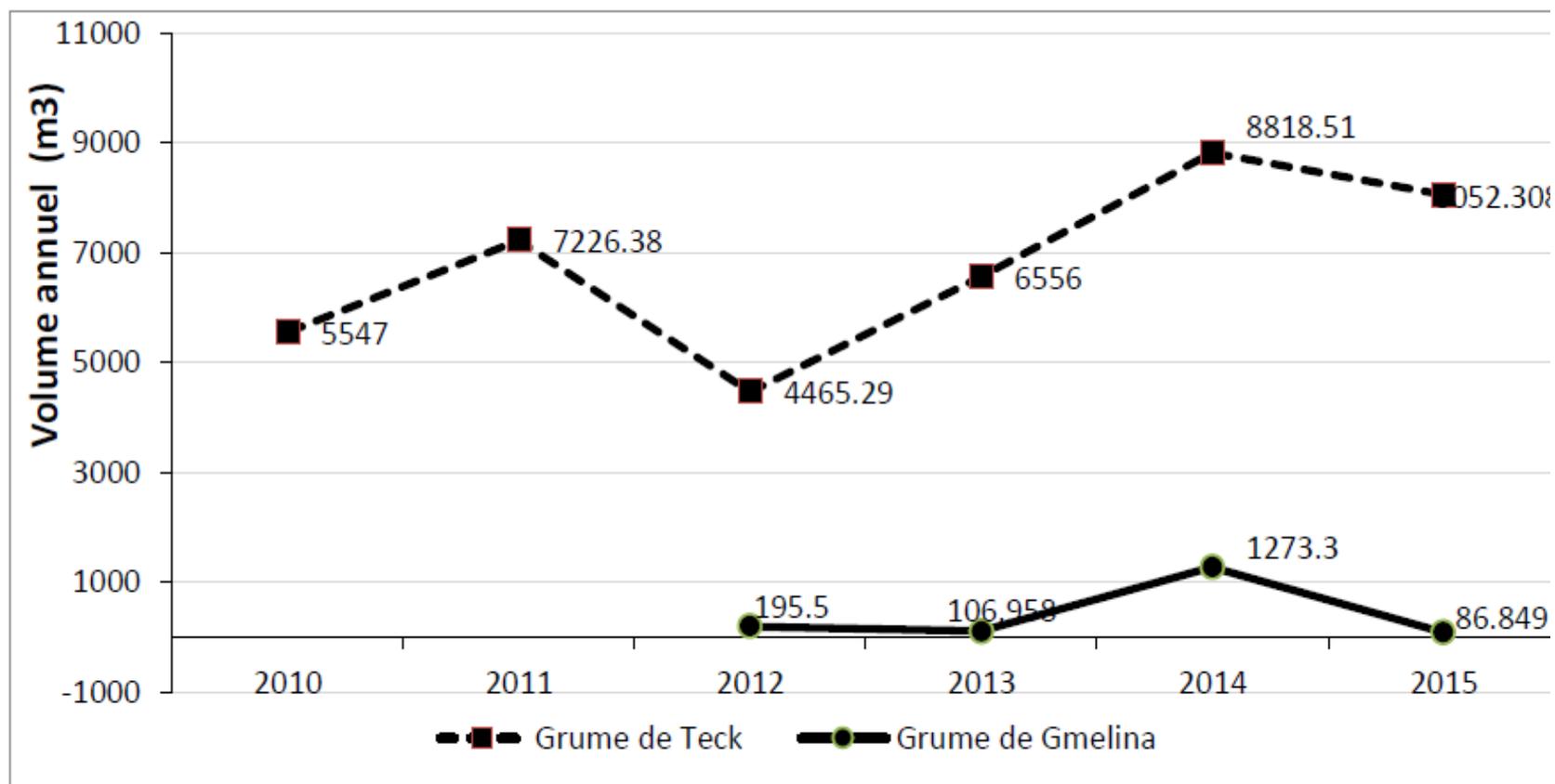
III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.8 Bois d'œuvre exporté (2014-2016)

- La production globale de bois d'œuvre issue des forêts naturelles et exportée entre 2014 et 2016 par catégorie est présentée dans le tableau 2 ci-dessous.
- en 2014, le volume de bois exporté a atteint 37 350 m³

III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.9 Evolution du bois d'œuvre exporté par l'ODEF (2000-2015)



Source : Auteurs d'après les données collectées auprès des service techniques du MERF

Aperçu sur les ressources forestières du Togo (suite)

Tableau 3 : bois d'œuvre issus des forêts naturelles et exporté via le port autonome de Lomé entre 2014 et 2016

Année	Madriers de <i>Pterocarpuserinaceus</i>	Planchette	Palette
2014	37350	10	190,8
2015	29570	0	30
2016	2060	0	0
Volume total (m3)	68980	10	220

Source : Auteurs d'après les données collectées auprès des services techniques du MERF

III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

Tableau 2 : inventaire des quantités en volume (m³) de bois d'œuvre issus des plantations et exporté via le port autonome de Lomé entre 2014 et 2016

Année	Equarrie de Teck	Grume de Teck	Grumelle Teck	Poteaux	Pieux	<i>Gmelinaa rborea</i>
2014	820	16330	0	360	0	0
2015	950	20680	690	20	60	0
2016	0	29330	0	0	0	700
Volume Total	1770	66340	690	380	60	700

Source : Auteurs d'après les données collectées auprès des services techniques du MERF

III. PRODUCTION FORESTIERES AU TOGO (suite)

3.10 Evolution des exportations de produits bois du Togo en quantités et en valeurs (2010-2014)

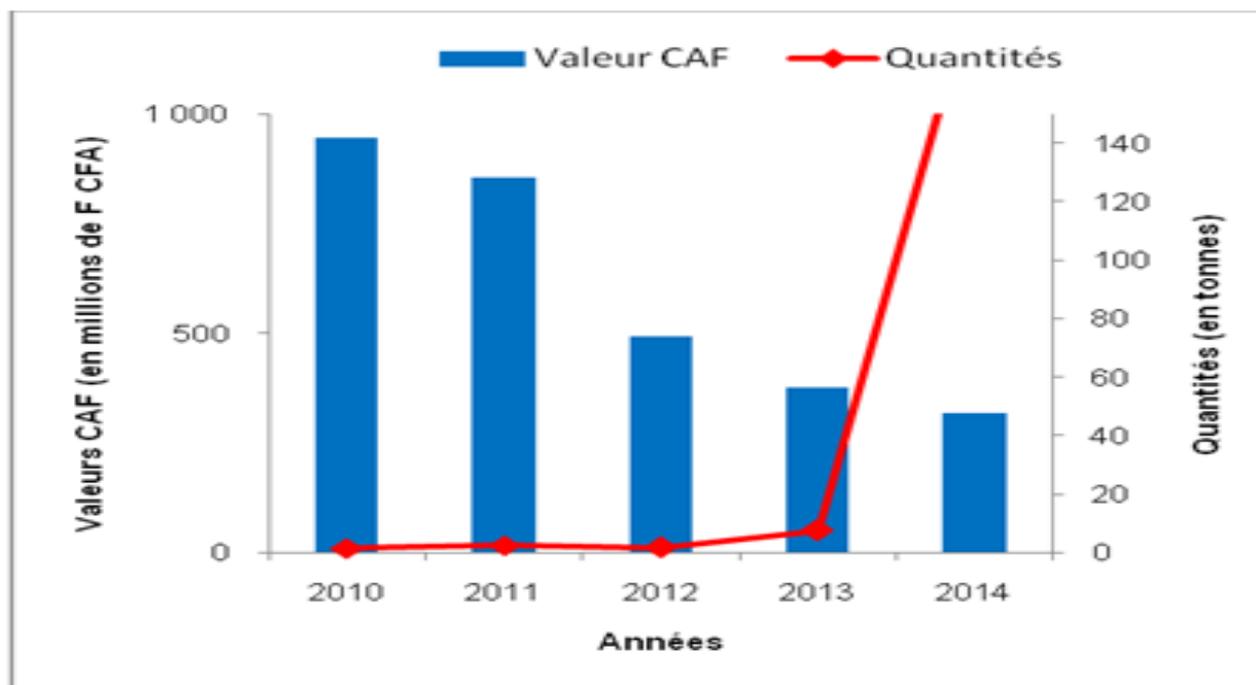


Figure 7: Evolution des exportations de produits bois du Togo en quantités et en valeurs entre 2010 et 2014

Source: Office Togolais des Recettes, 2015

IV. TRANSFORMATION DU BOIS

L'industrialisation du secteur bois reste un souci majeur au Togo dans le cadre de la promotion des chaînes de valeur à forte valeur ajoutée

Cela se traduit par la prépondérance de l'exportation du bois brut au détriment du bois transformé.

En 2013 par exemple, le Togo a exporté 81,70% de son teck sous forme brute contre 18,30% d'équarris qui constituent le produit de transformation du teck à l'exportation (Gatonnou *et al.*, 2014).

Unités de transformation peu développées

IV. TRANSFORMATION DU BOIS (suite)

Selon cette même source,

- les produits exportés le sont à 65% sous forme de bois bruts et à 33% sous forme de bois de 1^{ère} transformation (bois dégrossi, scié ou tranché)
- Les produits de 2^{ème} et 3^{ème} transformations et le bois énergie ne représentent qu'environ 2% des exportations



Atelier de menuiserie de l'ODEF à Lomé

IV. TRANSFORMATION DU BOIS (suite)



Atelier de menuiserie de l'ODEF à Lomé

V. ACTEURS INTERVENANTS DANS LA FILIÈRE BOIS AU TOGO

Il s'agit fondamentalement:

- des propriétaires privés,
- des apporteurs de capitaux ou financiers,
- des exploitants nationaux
- l'Etat représenté par le ministère en charge des forêts au Togo
- Et les prestataires de service privé (les encadreurs, les scieurs, les manœuvres, les transporteurs, les maisons consignataires, les manutentionnaires et les sociétés de fumigation)

V. ACTEURS INTERVENANTS DANS LA FILIÈRE BOIS AU TOGO (suite)

➤ **Acteurs privés en pleine professionnalisation**

Trois associations: Pour une Afrique Verte-Togo (AVT), Association des Planteurs Privés du Togo (APPT) et Réseau des Forêts Communautaires du Togo (RFCT) sont regroupés en une Plateforme des Propriétaires de Forêts Privées et Communautaires (PFPC)

Depuis Déc 2018, cette plateforme a mis en place une coopérative financière dénommée « Financière des Propriétaires de Forêts (FIPROFORET)»

PFPC et FIPROFORET entendent jouer leur partition en matière de gestion durable des forêts et de chaînes d'approvisionnement durable et légal du bois auprès des services étatiques compétents.

VI. COMMERCE DES PRODUITS LIGNEUX

Systeme de négoce du bois au Togo

2systemes

- le système de négoce pour la satisfaction de la demande intérieure (satisfaction de la demande intérieur/importation)
- et celui pour la satisfaction de la demande extérieure (exportation + réexportation)

Selon la (DGSCN), le Togo a exporté entre 2003 et 2009, un total de 121 058,99 tonnes de bois toutes formes confondues (bois bruts, bois semi transformé, bois transformé et bois énergie)

VI. COMMERCE DES PRODUITS LIGNEUX (suite)

Les pays de l'Asie concentrent à eux seuls plus de 97% des importateurs de produits bois du Togo.

VII. DEFIS DU SECTEUR FORESTIER AU TOGO

Défis au plan politique

- Nécessité de prendre des mesures incitatives en faveur du développement de l'industrie forestière ;
- Faible niveau de mobilisation de ressource au niveau étatique mais surtout au niveau du secteur privé togolais;
- ❑ Les opérateurs économiques du secteur bois sont presque dans l'informel.

VII. DEFIS DU SECTEUR FORESTIER AU TOGO (suite)

8.2 Défis au plan juridique

Traçabilité du bois encore embryonnaire

- Les produits ligneux togolais sont essentiellement limités à certains marchés;
- Cadre juridique relatif à la promotion de l'industrialisation du secteur forestier peu favorable ;

VII. DEFIS DU SECTEUR FORESTIER AU TOGO (suite)

8.2 Défis au plan juridique

- ❑ Le marché du bois peu organisé :
 - chaque opérateur économique vend son bois comme il le souhaite;
 - Prix du bois souvent fixé par l'acheteur y compris parfois le volume finale du bois acheté;
- ❑ Absence de mesures juridiques incitatives permettant l'alignement des établissements bancaires sur les financement des projets de développement forestier

VII. DEFIS DU SECTEUR FORESTIER AU TOGO (suite)

8.3. Défis au plan institutionnel et Technique

- Nécessité de moyens techniques, matériel et financiers pour le développement forestier;
- Meilleure organisation des acteurs du marché national du bois;
- Nécessité d'avoir un cadre institutionnel adéquat et inclusif pour le développement du marché national de bois et de données statistiques sur le secteur ;
- Nécessité de renforcement de capacités techniques des acteurs dans l'aménagement et la gestion durable des forêts naturelles et plantées;

VII. DEFIS DU SECTEUR FORESTIER AU TOGO (suite)

8.4. Défis au plan économique

- Ouvrir au renforcement des mesures de normalisation (traçabilité, FLEGT/APV) des produits ligneux),
- Assurer un approvisionnement durable , légal et suffisant du bois pour satisfaire la demande.

VIII. OPPORTUNITES

Sur le plan politique

Les nouvelles orientations du Plan National de Développement (PND) comme atouts

- PND consacre une belle part de son financement au Privé
- Volonté du gouvernement acté à travers l'effet 12 de l'axe stratégique 3 du PND de promouvoir la gestion durable des ressources naturelles
- Certains espèce surexploitée font l'objet de mesure restrictive dans leur prélèvement (moratoire sur *P. erinaceus* depuis 22 juin 2016)

VIII. OPPORTUNITES (suite)

- Engagement du Togo à restaurer 40.000 ha de paysages forestiers par an.
- Lutte contre le trafic illicite du bois (nouveau code pénal)
- Accord de gestion transfrontalière des ressources naturelles (Togo-Bénin et Togo-Ghana)

Sur le plan institutionnel et technique

- Volonté d'aller vers la certification et la traçabilité du bois pour accroître la valeur du bois sur le marché international
- Volonté d'aller vers le FLEGT et l'APV
- Promotion des forêts communautaires et privées;

VIII. OPPORTUNITES (suite)

Sur le plan économique

- Projet de création du marché national du bois
- Professionnalisation des acteurs de la filière bois (Etat et acteurs privés ex: FIPROFORET regroupant 3 associations)
- Promouvoir la valorisation du bois et la transformation

CONCLUSION

Au Togo, les ressources forestières contribuent indéniablement à l'économie nationale.

Le pays compte pour ce faire accroître la contribution du secteur forestier à l'économie nationale en relevant les défis liés au marché du bois, à la traçabilité et à la légalité de l'exploitation et du commerce du bois, à l'approvisionnement durable et légal du bois.

Il sera également question de renforcer les relations de partenariat entre acteurs, de créer un marché national qui devrait garantir la traçabilité et favoriser une plus value des produits bois vendus.

Un accent particulier sera également porté sur la transformation préalable du bois afin de valoriser la matière bois et permettre la création de l'emploi

MERCI POUR VOTRE AIMABLE
ATTENTION